

Les enjeux locaux des élections communales : **le centre régional d'intégration du Charleroi** **a interpellé ses candidats locaux**

Pour les Centres régionaux d'intégration de Wallonie, l'échéance des élections communales est un moment-clé permettant de remettre sur le devant de l'actualité une série de thématiques qui leur sont chères et de rappeler leurs priorités majeures à ceux et celles qui se présentent au suffrage des électeurs. Regroupés au sein du DisCRI (Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration), ces centres ont porté conjointement un mémorandum intitulé « Pour une commune interculturelle ». Partant de ce document commun, certains d'entre eux en ont personnalisé le contenu pour proposer un cahier de recommandations locales destiné aux mandataires de leur région. C'est le cas du CRIC (Centre Régional d'Intégration de Charleroi).

La première étape du travail du CRIC a été de réunir des intervenants régionaux, qu'ils soient en contact permanent avec les populations étrangères et d'origine étrangère ou pas. Cette rencontre a été l'occasion de prendre le pouls des difficultés et particularités vécues sur le territoire couvert par le centre régional, dans le domaine des thématiques qui lui sont propres. Cette réflexion commune a débouché sur un ensemble de questions et préoccupations, synthétisées par l'équipe du CRIC. La seconde étape qui en a découlé a été l'organisation d'une table ronde « Élections communales 2018 » à laquelle était convié un représentant de chaque parti. Le but de l'opération ? Amener tous les intervenants à s'exprimer sur les politiques menées et à développer leurs propositions sur un certain nombre d'enjeux et de thèmes enracinés dans le terrain local.

Quatorze axes de préoccupations

Les axes de préoccupations synthétisés par le CRIC, sur base de la concertation avec les acteurs de terrain du réseau de Charleroi et de Thuin, sont au nombre de quatorze. En matière de logement, les questions étaient : comment garantir un accompagnement social pour trouver un logement et assurer un suivi (démarches administratives lourdes, méconnaissance du français, etc.) ? Quid des places

insuffisantes dans les abris de nuit, notamment pour les personnes sans statut et sans droit ? Comment améliorer les relations avec l'agent de quartier lors d'un déménagement ? Au niveau de la santé, l'attention a été portée sur trois points majeurs : quid de la définition actuelle de l'aide médicale urgente, trop stricte et décourageante pour les bénéficiaires ? Comment garantir la continuité de l'aide apportée aux personnes sans papiers ? Quelle politique de santé pour un meilleur accès des personnes précarisées aux soins de santé ?

Sur le plan de l'emploi, l'appel lancé tenait en une seule interrogation : comment amener les communes à soutenir davantage et à participer activement aux réseaux et aux plates-formes d'opérateurs d'insertion socioprofessionnelle ? Dans le domaine de la mobilité, la demande portait sur les propositions avancées pour une meilleure mobilité dans les zones pas assez desservies (tant sur le plan géographique que sur celui des horaires) ?

Le volet de l'équivalence des diplômes était évoqué à travers la question de que faire pour améliorer la rapidité de l'obtention de l'équivalence d'un diplôme et quid, dans ce cadre, des MENA (mineurs étrangers non accompagnés) ? L'important pan administratif était résumé autour de trois interrogations essentielles : pourquoi les communes ne disposent-elles pas de documents administratifs officiels en différentes langues ? Quid de la gratuité des copies certifiées conformes de demande d'équivalence de diplôme ? Et quid de la politique menée en matière de régularisation des sans-papiers ?

Des questions d'ordre général et des questions concrètes

À propos du français langue étrangère (FLE), l'interpellation se formulait comme suit : prévoyez-vous une réflexion sur l'alpha et le FLE, et notamment sur l'augmentation du nombre de places et l'allocation de subsides ? Sur le parcours d'intégration, le coup de projecteur se portait sur les propositions pour que les communes s'impliquent et remplissent leur rôle dans le cadre de celui-ci. Dans le secteur de la formation à l'interculturalité, la question centrale abordée portait sur la pertinence de sensibiliser davantage les élèves et leurs parents à des formations à

l'interculturalité, de même que le personnel pédagogique à insérer l'histoire de l'immigration dans le cursus scolaire.

Les cinq derniers axes concernaient autant de thématiques tantôt ponctuelles et spécifiques, tantôt générales. On y retrouve : quelle politique proposez-vous pour un mieux « vivre ensemble » ? Quid du retour de la gratuite des « articles 27 » garantissant un accès à l'offre culturelle ? Comment comptez-vous soutenir l'associatif des communes, quid des moyens pour engager du personnel et soutenir des projets, et quid pour faciliter la mise à disposition des locaux de la ville ? Pourquoi de nombreuses communes n'ont pas encore voté de motion d'engagement pour être reconnue « commune hospitalière » ? Et enfin, quelle est votre position sur le projet de centre fermé à Jumet ?

Au-delà de la position adoptée par chaque candidat lors de l'échange tenu dans les locaux du CRIC, ce qui sera à suivre de près, ce sont les avancées qui seront mises en place aux cours des six prochaines années autour de cette avalanche de préoccupations. Pour en vérifier la réalité, rendez-vous après...le 14 octobre !

Dominique Watrin